

Image not found or type unknown



## succession notaire quels sont mes droits

Par **five**, le **17/03/2019** à **18:08**

Bonjour man mari est décédé en novembre,nous étions mariés qu une semaine .Il a 2 enfants d un premier mariage 18 et 20 ans et a acquis sa maison avec l héritage de ses parents ;est ce que la durée de mariage compte pour ma part de la vente de la maison ?Est ce normal que je sois la seule à régler le notaire pour le dépôt de testament il me demande 370 euros merci pour vos réponses .